

ESCAPADE

par Julien Perrot
avec André Bossus

Sionnet, plaine inondée

SUIVEZ LE GUIDE!



testé sans
voiture



LES RÈGLES D'OR

- Le Marais du Château est une réserve naturelle. Rester en périphérie et tenir les chiens en laisse.
- Les Marais de Sionnet sont mis à ban. Pour la tranquillité des oiseaux, ne pas quitter les chemins et garder également les chiens en laisse.
- Certains chemins peuvent être inondés. En hiver, privilégiez chaussures de marche étanches ou bottes.

• Pour être tranquille, partir de bonne heure: la plaine de Sionnet est fréquentée par de nombreux promeneurs et cavaliers.

LES CARTES

1: 25'000 Swisstopo
n° 1301 «Genève»

GRANDE BOUCLE ⌚ 3 H 30

CHOULEX > MARAIS DE SIONNET > BOIS DE JUSSY > PRESINGE > L'ABBAYE > CHOULEX

Depuis l'arrêt de bus Choulex ①, continuer 100 mètres sur la route, puis emprunter une route goudronnée à gauche juste après la croix de pierre. Après 100 m, poursuivre à droite sur un chemin de terre sur 30 m jusqu'à une cahute en bois. Monter à gauche sur la colline, poursuivre tout droit entre la mairie et l'école puis prendre légèrement à gauche la route villageoise sur 100 m et à gauche le chemin de Miolan. Au stop, tourner à gauche jusqu'au panneau «Réserve naturelle» et au portail en bois qui annonce le Marais du Château ②.

Se rapprocher de la roselière puis contourner le marais sur la gauche sur un sentier mal tracé qui sort finalement de la forêt. Longer la lisière puis couper jusqu'au bosquet de pins. A la hauteur du thuya isolé au milieu du bosquet, descendre à travers vignes jusqu'au chemin goudronné, prendre à gauche puis la première à droite en direction des Marais de Sionnet ③. Emprunter à gauche la passerelle puis marcher jusqu'au hameau du Grand-Sionnet. Après un bref détour par la route, se diriger à la hauteur du hameau de La Forge en direction du village de Lullier ④. Poursuivre tout droit jusqu'aux Bois de Jussy ⑤. Peu après être entré dans la forêt,

prendre à droite, puis de nouveau à droite en suivant le balisage «Presinge», puis suivre la rivière. Au village, aller jusqu'à la route principale et tourner à gauche, puis à droite après 500 mètres. A la hauteur de la roselière ⑥, couper entre celle-ci et la haie pour longer la route. Prendre à droite, puis emprunter la deuxième à droite, un beau chemin bordé de chênes qui mène à L'Abbaye ⑦. A partir de là, suivre le balisage pédestre «Choulex», jusqu'au point de départ.

PETITE BOUCLE ⌚ 2H

RACCOURCI PAR LULLIER > L'ABBAYE > CHOULEX

Suivre l'itinéraire de la grande boucle jusqu'à Lullier. Emprunter ensuite la route du village sur la droite jusqu'à l'école d'ingénieurs. Passer entre les deux bâtiments principaux, puis rejoindre la route à l'arrêt de bus «Centre horticole». Prendre à gauche sur 100 m puis à droite en suivant les balises pédestres jusqu'à L'Abbaye ⑦, puis au village de Choulex.

ACCÈS EN TRAIN

Gare CFF de Cornavin, puis différentes connexions en tram et bus (avec en général un changement) pour arriver en une demi-heure jusqu'à Choulex. Horaires depuis la gare sur www.tpg.ch. Il est possible d'écourter la boucle en reprenant le bus C à Presinge jusqu'à l'ar-

rêt «Graveson», puis le tram 16 jusqu'à la gare.

L'IDÉE WEEK-END

Hormis les Marais de Sionnet, il vaut la peine d'explorer aux différentes heures les magnifiques Bois de Jussy. Deux gîtes ruraux proposent un hébergement, l'un à Choulex et l'autre à Lullier: Pierre et Elisabeth Schupbach à Lullier ☎ 022 759 13 71
Jean Rivollet, domaine du Crève-Cœur à Choulex ☎ 022 750 17 66

L'Abbaye et le village de Presinge sont riches de très nombreux et spectaculaires vieux chênes qui dressent en hiver leurs bras nus vers le ciel.



JULIEN PERROT

salamandre.net

Escapade de La Salamandre 189, parue en décembre 2008. Droits réservés. www.salamandre.net

AUTORISATION SWISSTOPO JM051016